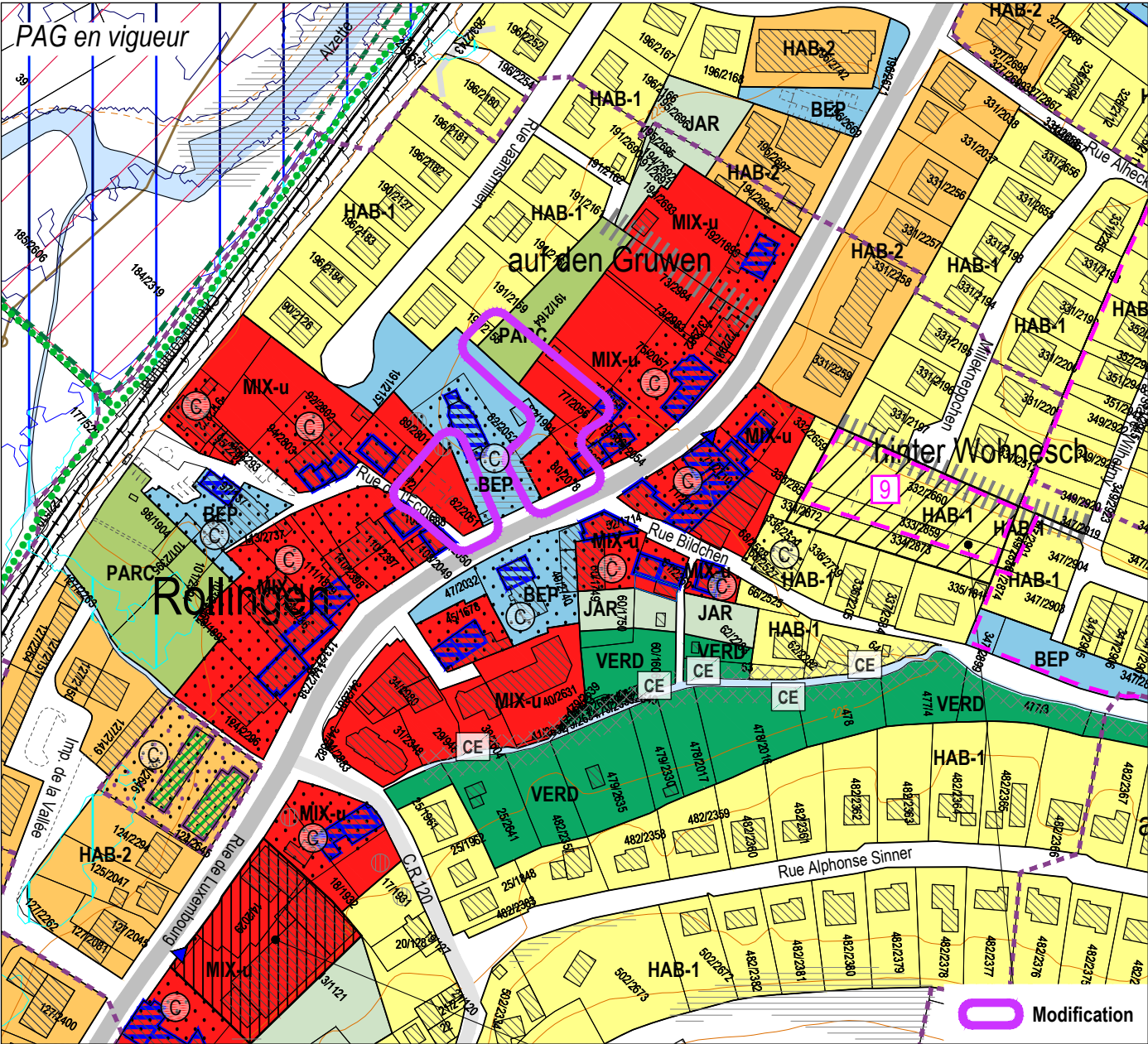




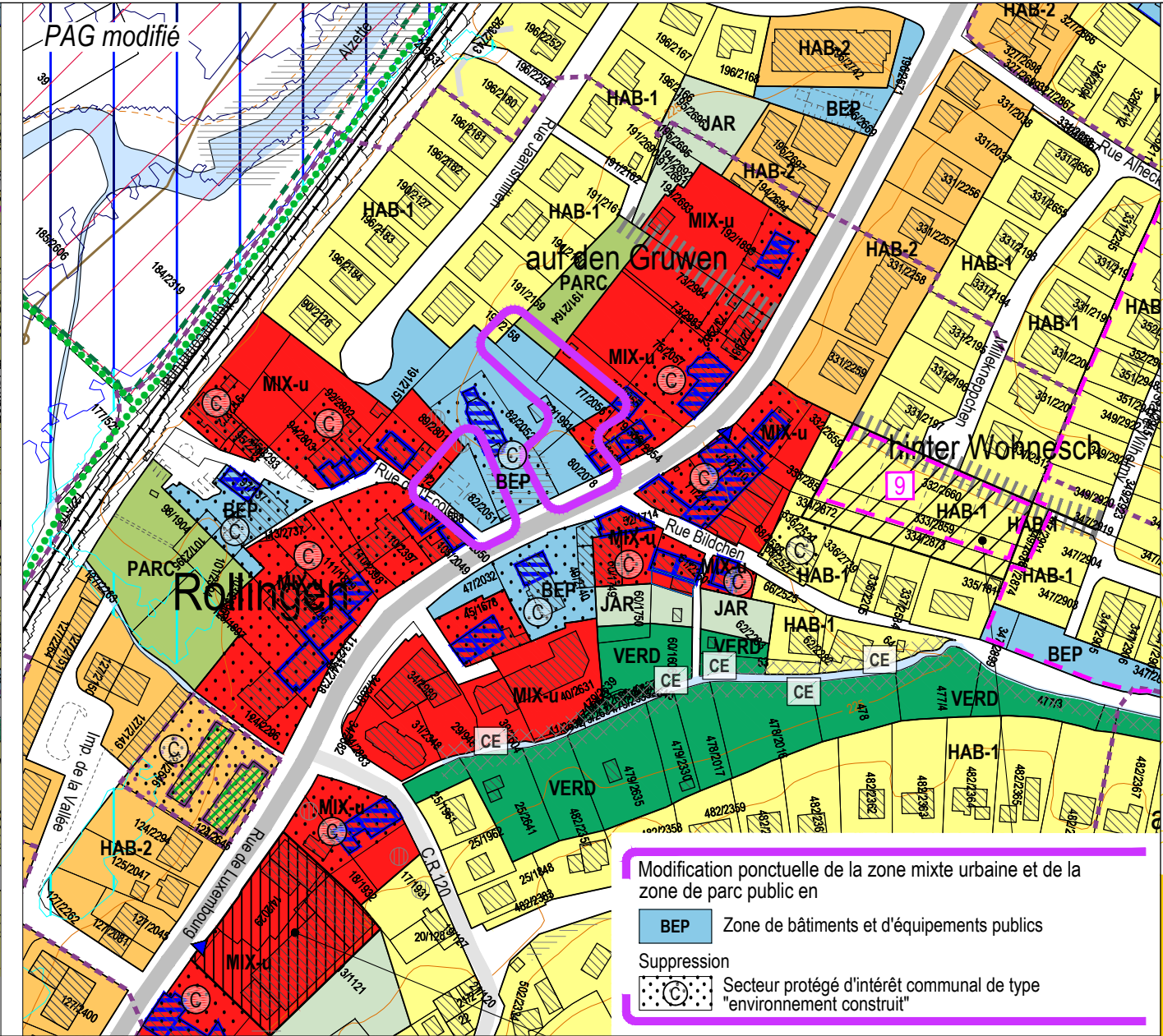
Légende du PAG en vigueur

Zones urbanisées ou destinées à être urbanisées		Zones destinées à rester libres	
HAB-1	Zone d'habitation 1	AGR	Zone agricole
HAB-2	Zone d'habitation 2	FOR	Zone forestière (13)
MIX-u	Zone mixte urbaine	PARC	Zone de parc public
MIX-u-G	Zone mixte urbaine - Quartier Gare	VERD	Zone de verdure
MIX-v	Zone mixte villageoise		
MIX-r	Zone mixte rurale		
BEP	Zone de bâtiments et d'équipements publics		
BEP-és	Zone de bâtiments et d'équipements publics - équipement scolaire		
REC	Zone de sports et de loisirs		
JAR	Zone de jardins familiaux		
ECO-c1	Zone d'activités économiques communale type 1		
ECO-r	Zone d'activités économiques régionale		
COM	Zone commerciale		
S	Serre horticole		
SPEC	Zone spéciale pour pensions et refuges pour animaux		
GARE	Zone de gares et arrêts ferroviaires et routières		
	Zone de circulation et de stationnement		
PAP NQ / ZAD - Référence du Schéma directeur		Représentation schématique du degré d'utilisation du sol pour les zones soumises à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier"	
PAP NQ/ZAD - Réf. SD	Dénomination de la ou des zones	COS max.	CUS min.
		min.	min.
		CSS max.	DL max.
			min.

	Zone soumise à un plan d'aménagement particulier "nouveau quartier" - PAP NQ
	Zone d'aménagement différé - ZAD
	Secteur protégé d'intérêt communal de type "environnement construit" (7)
	Bâtiment protégé (7)
	Gabarit protégé (7)
	Façade protégée (7)
	Alignement obligatoire (7)
	Mur protégé (7)
	Élément protégé - "petit patrimoine" (7)
	Couloir et espace réservé pour projets routiers
	Couloir et espace réservé pour projets de mobilité douce
	Couloir et espace réservé pour projets de canalisation pour eaux usées
	Couloir et espace réservé pour projets de rétention et d'écoulement des eaux pluviales

Zones ou espaces définis en exécution de dispositions légales, réglementaires ou administratives spécifiques relatives:

	à l'aménagement du territoire
	Décharge pour déchets inertes (1)
	Plans directeurs sectoriels - PDS (15)
	PDS Paysages (PSP): Zone de préservation des grands ensembles paysagers (GEP) - Coupure verte (CV)
	PDS Transports (PST): Couloir / piste cyclable
	PDS Zones d'activités économiques (PSZAE): Zone d'activités économiques projetée
	PDS Logements (PSL): Zone prioritaire d'habitation
	à la protection des sites et monuments nationaux
	Immeubles et objets classés monuments nationaux (5)
	Immeubles et objets inscrits à l'inventaire supplémentaire (5)



Modification ponctuelle de la zone mixte urbaine et de la zone de parc public en

BEP Zone de bâtiments et d'équipements publics

Suppression
 Secteur protégé d'intérêt communal de type "environnement construit"

	à la protection de la nature et des ressources naturelles
	Zone protégée d'intérêt national - réglementation (2)
	Zone protégée d'intérêt national - non réglementé (2)
	Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - "Zones habitats" (3)
	Zone protégée d'intérêt communautaire - Réseau Natura 2000 - "Zones de protection spéciale" (3)
	à la gestion de l'eau
	Zone inondable - HQ10 (10)
	Zone inondable - HQ100 (10)
	Zone inondable - HQ extrême (10)
	Zone de protection d'eaux potables (11)
	Biotopes protégés (4)
	Habitats d'espèces protégées (4)
	Lieux de vie d'espèces protégées (4)
	Mesures CEF - espèces protégées (4)
	CEF m CEF - espèces protégées (4)
	Terrains avec des vestiges archéologiques inscrits à l'inventaire supplémentaire, classés monument national ou en cours de classement (6)
	Terrains avec des vestiges archéologiques connus (6)
	Espace à risques - "contamination" (14)
	Tracé existant de l'Eisch, plan photogrammétrique juin 2020

Zones ou espaces repris à titre indicatif

	Parcellaire
	Conduites électriques aériennes (13)
	Lignes ferroviaires (13)
	Autoroute (A) (13)
	Routes nationales (RN) (13)
	Chemins repris (CR) (13)
	Espace rue et stationnement
	Bâtiments existants
	Réseau du SEBES (12)
	Collecteur existant
	Cimetière
	Pistes cyclables nationales / interlocalité
	Cours d'eau / Eaux stagnantes (13)
	Courbes de niveau, équidistance 5 m (13)

